L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, NOV. 10, 1898. No. 40

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

adresse

L'ECHO DE MANITOBA,

Bureaux - 435 Rue Main

BOITE 1309. WINNIPEG, MAN.

Dates Memorables.

Notre distingué confrère, Monsieur Godfroy Langlois, rédacteur en chef de *La Patrie* de Montréal, suggère dans un article magistral, la célébration du soixantième anniversaire de la rébellion de 1837.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous nous joignons de tout cœur, à cette manifestation patriotique pour les morts glorieux qui ont scellé de leur sang la conquête de nos libertés politiques.

L'année 1837 fut la plus mémorable de notre histoire nouvelle, année d'événements, dont les conséquences ont été du sang et la liberté.

Résumons les grands jours de cette époque :

7 mai 1837—Assemblée de St-Ours.

6 juin 1837—Formation du Club des Fils de la Liberté.

6 nov. 1837—Assemblée de St-Charles.

14 " " —Bataille de Saint-Eustache.

15 " " —Bataille de Saint-Benoit.

22 " " —Bataille de Saint-Denis.

25 " " —Bataille de Saint-Charles.

Québec, la vieille cité de Champlain a pour devise :

" Je me souviens "

et ces trois mots rendent bien l'esprit de patriotisme qui anime notre race.

Nous ne saurions trop cultiver cette vertu du souvenir.

C'est la caractéristique des races fortes d'honorer leurs grands hommes et certes, nous avons droit de nous enorgueillir, au souvenir de ceux qui sont tombés dans la tourmente de 1837. Si nous jouissons aujourd'hui de toutes ces libertés, qui nous sont si chères, nous devons nous rappeler qu'elles ont été conquises au prix du sang de tous les héros morts au champ d'honneur. Ils étaient bien les Fils de la Liberté, car elle seule, peut enfanter de tels dévouements.

Que les temps sont changés depuis cette époque néfaste. La paix et la prospérité règnent partout dans notre beau pays. Les oppresseurs d'autrefois sont aujourd'hui fiers de marcher avec nous, la main dans la main.

La concorde et l'harmonie la plus parfaite, existent entre toutes les races. Soixante années, sont bien peu de chose dans la vie d'un peuple et cependant, quels changements se sont opérés depuis. Le peuple opprimé, après ces longs jours de deuil, a relevé la tête et, ce qui aurait été considéré alors, comme un rêve, s'est réalisé merveilleusement.

Quoi qu'on en dise, nous nous sommes affirmés d'une manière éclatante, en plaçant les destinées de notre patrie, entre les mains d'un des hommes les plus éminents que notre race ait produits, et cela, avec le concours bienveillant de nos compatriotes de langue anglaise.

N'avons-nous pas raison d'être fiers des résultats obtenus ? Ne devons-nous pas, sous l'empire d'une émotion bien légitime, découvrir nos fronts, quand nous voyons défiler dans notre histoire ces patriotes que l'on nomme les De Lorimier, les Cardinal, les Duquet, les Chénier, et tant d'autres, humbles laboureurs, devenus soldats, sous le souffle inspirateur de l'amour de la patrie.

SINCÈRE.

Beaucoup en peu de Mots.

Il y a 17,000,000 de comètes.

L'eau des puits de l'Arizona est chaude.

Il y a 400,000,000 de Chinois.

Le roi de Samoa a un salaire de $150 par mois.

Les Françaises ne portent point de corsets.

Léon XIII est un joueur d'échecs de première classe.

Les tremblements de terre ont tué 13,000,000 de personnes.

Cameron, Mo., possède un poulet à quatre pattes.

Les trains en Russie ont des chars fumoirs pour les dames.

Un homme ossifié a été volé au museum d'Omaha.

Le roi Behanzin avait une garde de 400 guerrières.

Une personne, sur 1,250, de la population du monde entier est aveugle.

Le gallium, le métal le plus précieux, vaut $68,660.00 la livre.

Monsieur A. A. C. LaRivière est le député le plus pesant du Canada. (Il s'agit du poids vif, seulement).

L'Affaire Dreyfus.

La Cour de Cassation, après les plaidoiries sur l'affaire Dreyfus, a décidé d'accorder la revison.

A l'ouverture de la séance de la Cour, M. Mornard a continué sa plaidoirie au nom de Mme Dreyfus, tutrice légale de son mari.

Il a cherché à démontrer que l'écriture du bordereau n'était, ni celle de Dreyfus, ni une imitation par ce dernier de l'écriture du commandant Esterhazy.

Puis M. Mornard a fait remarquer que l'honneur de l'armée ne pouvait être compromis par les décisions d'un conseil de guerre ; un tribunal de ce genre peut se tromper sans que son honneur en souffre.

Puis il a renouvelé sa demande tendant à la production du dossier secret.

Voici le texte de la décision de la Cour de Cassation, attendu que, ..., etc., etc.

" Par ces raisons, la cour déclare que la demande de revision est fait en bonne et due forme et légalement admissible, et décide qu'elle instituera une enquête supplémentaire. La cour déclare en outre qu'il n'y a pas lieu pour le moment de se prononcer sur la demande du procureur-général tendant à la suspension de la peine."

Les juges de la cour de cassation sont restés en délibération pendant trois heures pour élaborer cet arrêt.

La décision de la cour de cassation n'a créé aucune surexcitation dans le public et la plus complète tranquillité règne dans les rues.

Par sa décision de samedi, la cour de cassation a obtenu le contrôle absolu de l'affaire Dreyfus. Cette cour peut demander et examiner tous les documents qui concernent l'affaire Dreyfus, y compris le dossier de toute autre affaire se rapportant à la précédente et interroger sous serment tous les témoins qu'elle croira devoir faire citer, quelle que soit leur position.

Ayant terminé son enquête, la cour de cassation peut présenter un nouveau dossier à un tribunal civil ou militaire, qui pourrait rendre une décision finale.

La cour de cassation s'est abstenue samedi d'ordonner la mise en liberté de Dreyfus, parce qu'une décision de ce genre aurait indiqué qu'on le croyait innocent.

A Travers le Canada.

Belœil

M. C. H. Villebon Huot, le plus ancien citoyen de Belœil, est décédé le 25 octobre dernier à l'âge de 82 ans.

M. Huot fut maire de Belœil, et était capitaine au 2nd bataillon de Verchères qui figura à la bataille de Chateauguay sous le commandement du Colonel de Salaberry.

Sa commission datée de 1839 est signée de Sir John Colborne, Vice-Roi du Canada à cette époque.

M. Huot laisse deux fils: M. Arthur Huot, notaire à Belœil, et M. Lucien Huot, avocat à Montréal.

Quebec

Un incendie désastreux a détruit, à Lévis, la fabrique de M. Thiboutot et deux maisons voisines.

Pertes totales, environ $20,000.

Le Conseil Municipal de Lévis doit regretter de ne pas avoir adopté les vues de certains conseillers qui voulaient la construction d'un aqueduc.

La goélette St-Pierre venant du Cap Vincent a fait naufrage sur le Lac Ontario, à environ cinq milles de Sodus. A l'exception du capitaine tout l'équipage a péri.

Malgré les tentatives réitérées des remorqueurs Proctor et Cornelie, le mauvais temps ne permit pas de porter secours à temps à la goélette.

On estime à dix le nombre des victimes.

L'Association des Banquiers du Canada a tenu ses assises annuelles à Toronto.

On apprend que M. Prendergast, gérant de la Banque Hochelaga, et M. Bienvenu, gérant de la Banque Jacques-Cartier, ont été élus pour faire partie du Conseil de l'Association.

Un vieillard de 83 ans, nommé Noël Lefebvre, demeurant aux Grondines, un nemrod enragé, a bien failli périr dans les bois, ces jours derniers. Il n'a retrouvé la route qui le conduisait chez lui qu'après avoir erré pendant trois jours et deux nuits, sans un morceau de pain à se mettre sous la dent.

Montreal

La démonstration faite le jour de la Toussaint au tombeau de Mercier, a été touchante, dans sa simplicité. Il n'y a eu ni discours, ni procession, comme les années passées, mais en revanche, une foule pieuse et recueillie est allée rendre hommage à la mémoire du défunt. Au moment de la décoration du tombeau, on calcule qu'il y avait plus de 10,000 personnes présentes et il n'est pas exagéré de dire que les 60,000 pèlerins qui étaient hier au cimetière ont défilé devant le tombeau.

Pour respecter les sentiments de Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui avait manifesté le désir qu'il n'y eût aucune manifestation bruyante, tous les officiers et membres des clubs se sont rendus individuellement au cimetière.

La réception donnée par Lord et Lady Aberdeen dans la salle du Sénat, à Ottawa, a été une touchante démonstration des regrets universels et de l'estime profonde que toute la population de la ville ressent à l'occasion du départ du gouverneur-général.

Des milliers et des milliers de personnes, hommes, femmes et enfants sont allés s'incliner avec respect devant celui qui a représenté la Reine avec tant de distinction durant les cinq dernières années.

Anticosti

Le Très Hon. Joseph Chamberlain, Secrétaire d'Etat pour les colonies, a télégraphié au Gouvernement du Dominion pour connaître les conditions de la vente de l'île d'Anticosti à M. Menier. On met en avant que M. Menier, en cas de guerre, pourrait vendre l'île à la France. C'est une idée ridicule et sans fondement.

Les Elections au Nord-Ouest.

Les derniers rapports reçus donnent le résulats suivants :

Banff	—A. L. Sifton.
Batoche	—Chas. Fisher.
Battleford	—B. Prince.
Calgary, West	—R. B. Bennett.
Calgary, East	—Jas. Reilly.
Edmonton	—M. McCaulay.
Grenfell	—R. S. Lake.
High River	—R. A. Wallace.
Kinistino	—W. F. Myers.
Letabridge	—Dr. Deveber.
Macleod	—F. W. Haultain.
Medicine Hat	—H. A. Greeley.
Mitchell	—Dr. Stewart.
Moose Jaw	—Jas. H. Ross.
Moosomin	—A. Smith.
Prince Albert, West	—T. McKay.
Prince Albert, East	—S. McLeod.
Qu'Appelle, North	—D. M. McDonald.
Qu'Appelle, South	—G. H. V. Bulyea.
Red Deer	—J. A. Simpson.
Regina, North	—G. H. Brown.
Regina, South	—J. B. Hawkes.
Saltcoats	—Wm. Eakin.
Souris	—J. W. Connell.
Wetaskiwin	—A. S. Rosenroll.
Whitewood	—A. B. Gillis.
Wolseley	—E. Elliott.
Yorkton	—Dr. Patrick.

Il reste encore à connaître les résultats des élections qui auront lieu cette semaine à St-Hébert, Victoria, et Cunnington.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00

Europe (compris le port) 2.00

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne 10 cts

Chaque insertion subsequente 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cent chacune.

La Plebiscite

Les résultats officiels du plébiscite donnent une majorité de 13,884 en faveur de la Prohibition.

543,042 personne seulement sur 1,233,840 électeurs ont pris part au vote ; la proportion pour l'Ontario est de 22 pour cent et pour Québec, de 8 pour cent seulement.

En somme 44 pour cent es électeurs inscrit ont sents votes et sur ce vote vraiment trop restreint les Prohibitionnistes n'ont obtenu qu'une majorité de 13,894 voix.

Voila un résultat peu courageant pour les buveurs d'eau, c'est une bonne douche ; mais les calmera-t-elle. C'est peu probable.

Autre Victoire Liberale

L'hon. M. Dryden a été élu hier dans le comté d'Ontario-Sud par une majorité de 110 voix sur M. Calder, candidat tory. Au élections générales ce même adversaire avait vaincu M. Dryden par 86 voix.

La réaction conservatrice ne va pas du tout dans la province voisine, car, en deux semainns, l'hon. M. Hardy vient de reprendre deux comtés à l'ennemi.

Mgr Bruchesi

L'autre semaine à une réunion de l'Union Nationale française Mgr Bruchési a prenoncé les paroles suivantes en réponse a une éloquente allocution du consul de France M Kleczkowski.

"En entrant dans cette salle, j'ai ressenti tout à l'heure ce que nulle part ailleurs je n'avais ressenti. J'ai vu des assemblées plus nombreuses, dans des salles plus vastes, mais ici, c'ets vraiment la France, et personne de nous n'a jamais oublié que c'est la France qui nous a fait ce que nous sommes. Donc, ici, à Montreal, vous êtes vraiment chez vous et je serais desolé qu'on appelât "etranger" un Français qui ient s'etablir chez nous.

Permettez-moi de vous rappeler les belles paroles que prononçait Mgr de Saint-Boniface, ces jours derniers, dans ma cathedrale, quand il proclamait avec raison que la France etait la plus genereuse et la plus charitable nation.

L'Affaire de Fachoda.

Derniere Heure.

Les dépêches de ce matin nous apportent le discours prononcé par lord Salibury au Guild Hall, à Londres.

D'après les déclarations du premier ministre, la question de Fachoda semble réglée et les menaces de guerre disparues.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur ce discours fort important que nous ne pouvons commenter aujourd'hui.